

Publié le 19 mars 2021

La FedEpl de Bourgogne-Franche-Comté participe au Comité de suivi du plan de relance en région

Par le rôle qu'elles jouent et qu'elles entendent jouer dans la relance de l'économie, les Epl sont désormais pleinement associées aux déclinaisons régionales du Plan de relance. Le 15 mars dernier, se réunissait en visio-conférence le Comité de suivi de la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC), incluant les services de l'État, les représentants des collectivités locales et la FedEpl. L'occasion de faire un point d'étape sur le déploiement du Plan de relance.



Le rôle clé des Epl dans la régionalisation du plan de relance

Le plan de relance gouvernemental lancé en septembre 2020, pour préparer la France de 2030, est doté d'une enveloppe de 100 milliards d'euros sur 2 ans. Sous le nom de France Relance, il offre des opportunités financières nombreuses pour les acteurs économiques et les entreprises, dont les Epl. Au niveau régional, des comités de pilotage et de suivi du Plan de relance ont été mis en place. La FedEpl y est associée, compte tenu du rôle singulier de ces entreprises, de leur objet consistant à engager des projets concrets pour le compte des collectivités locales et au bénéfice du tissu économique local. **Vincent Fuster, Président de la FedEpl BFC**, y représentait le mouvement des Epl lors de la réunion qui s'est tenue le 15 mars 2021.

La Bourgogne-Franche-Comté compte 63 Sem, Spl et SemOp d'ores et déjà en ordre de marche pour répondre à ces enjeux. **Plusieurs Epl sont engagées dans des programmes**

d'efficacité énergétique, notamment de bâtiments publics et de logements. D'autres sont en première ligne pour développer les énergies renouvelables. D'autres encore se concentrent sur la sécurisation et la modernisation des réseaux d'eau ou le recyclage et la gestion des déchets. Enfin, compte tenu de l'orientation des politiques d'aménagement qui passe aujourd'hui par une densification des centres-villes et la reconversion des friches, le recours aux Sem, Spl et Semop va encore s'intensifier.

Points d'étape et points de repères dans la mise en œuvre du Plan de relance

Alternant présentation par la préfecture de Région et prise de parole d'experts, **le comité de suivi régional a fait un point d'étape sur l'avancement des projets** en région BFC. Les échanges ont permis d'éclaircir certains points et de souligner la **nécessité d'intensifier la diffusion de l'information auprès des potentiels bénéficiaires de ce plan.** La Région a présenté les mesures du plan « Accélération », applicable à de nombreux domaines et complémentaires du Plan de relance.

Les échanges ont porté sur les thèmes suivants : soutien à la transition agro-écologique et l'alimentations durable, **soutien au recyclage des friches**, volet santé du plan de relance, soutien à l'emploi et à l'ingénierie des collectivités territoriales, contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Autant de sujets portés par les Epl dans leurs territoires. Ce travail de terrain engagé par les Epl sera décisif pour mobiliser les dispositifs du plan de relance. A leurs côtés, la Fédération des Epl est mobilisée pour promouvoir leurs atouts auprès des pouvoirs publics et les aider à construire leurs projets. Vous trouverez ci-dessous la **présentation complète de ce comité**, comprenant toutes les informations liées à chacun des sujets abordés et notamment des liens utiles.

Aides territoires, la plateforme des aides disponibles pour les projets et les Epl (Plan de relance et autres aides) <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

À télécharger

Par Olivier LAMOUREUX